



**Le Jour du deuil national n'est pas seulement une journée d'hommage aux personnes décédées ou blessées à la suite d'une tragédie sur le lieu de travail, c'est aussi une journée pour renouveler collectivement notre engagement à améliorer la santé et la sécurité au travail et à prévenir les blessures, les maladies et les décès.**

**Selon l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC), il y a eu 1081 décès sur le lieu de travail en 2021 au Canada, dont 1009 hommes et 72 femmes. Parmi les victimes, on compte 29 jeunes travailleurs âgés de 15 à 24 ans.**

**En plus de ces décès, 277 217 demandes ont été acceptées (une augmentation de 23 820 par rapport à l'année précédente) pour une perte de temps de travail due à une blessure ou une maladie professionnelle, dont 34 548 concernant des travailleurs âgés de 15 à 24 ans, il convient de noter que ces statistiques ne reflètent que les accidents signalés aux commissions des accidents du travail et acceptés par celles-ci, mais il ne fait aucun doute que le nombre total de travailleurs touchés est encore plus élevé.**

**Ce ne sont pas les seuls chiffres auxquels il faut penser. Derrière chaque tragédie, il y a des êtres chers, des membres de la famille, des amis et des collègues qui sont directement touchés, laissés pour compte et profondément marqués – leur vie, elle aussi, a été changée à jamais.**

**Malheureusement, notre travail a contribué de manière significative à ces statistiques. L'augmentation de la violence sur le lieu de travail s'accompagne d'une augmentation des blessures. Chaque jour, des blessures physiques et mentales se produisent parmi nos membres. Nous devons tous faire partie de la solution en matière de santé et de sécurité.**

**Nous reconnaissons les agents correctionnels qui ont subi des blessures physiques et mentales et nous nous souvenons de ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.**

**Nous demandons à l'employeur de travailler pour mettre fin à la violence dans nos établissements et de soutenir notre lutte pour des lieux de travail sûrs.**

